

EDITO



Bienvenue dans votre «Pause Café de la Délégation» !

Chers collègues,

Prenez quelques minutes, attrapez un café (ou un thé !) et installez-vous confortablement : voici votre nouvelle newsletter, pensée pour vous et avec vous.

Avec «Pause Café de la Délégation», nous voulons vous tenir informés, répondre à vos questions et partager des moments de vie du terrain, toujours dans un esprit convivial. Chaque édition abordera des sujets qui vous concernent directement, que ce soit sur vos droits, votre bien-être au travail ou encore les projets en cours.

Cette newsletter est aussi la vôtre !

Vos retours, vos idées et vos expériences sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous écrire pour enrichir les prochaines éditions ! Bonne lecture et à très bientôt autour d'une prochaine Pause Café de la Délégation !

Votre délégation du personnel



Inter-Actions

Développement & Action Sociale

www.inter-actions.lu

Délégation du personnel
d'Inter-Actions Asbl

73, côte d'Eich
L- 1450 Luxembourg
Tél.: 621 82 64 06
delegation@inter-actions.lu

L'agenda du bureau



11 juillet
Pot de l'amitié
à partir de 18h30
à Rollingen

Le 5 septembre
à partir de 18h30
pour le pot de rentrée
de la schueberfover

Et le 18 décembre
pour la winterlight
à partir de 18h30
au marché de Noël



Du nouveau Chez Nous

Maison Relais Um Weier Sandweiler et Haus vun de Sandweiler Kanner

Premier contact : une arrivée en douceur ? Comment avez-vous vécu votre arrivée chez Inter-Actions asbl ? Quelles ont été vos premières impressions ?

« L'intégration au sein d'Inter-Actions s'est globalement bien passée pour les équipes concernées. Certain-e-s salarié-e-s ont souligné ne pas avoir ressenti de changement majeur dans leur quotidien, notamment au niveau de la pédagogie ou de l'organisation du travail. Cela s'explique par le fait que les pratiques déjà en place fonctionnaient bien et que l'objectif n'était pas de tout modifier, mais plutôt de conserver les bases solides existantes. »

Un accueil à la hauteur ? Vous êtes-vous senti(e) bien accueilli(e) ? Y a-t-il eu des moments où vous avez eu besoin d'un coup de pouce pour mieux vous adapter ?

« Les réactions ont varié : un mélange d'enthousiasme et de nombreuses interrogations, ce qui est compréhensible face à l'arrivée d'un nouveau gestionnaire. Certaines personnes ne savaient pas à quoi s'attendre, mais ont tout de même exprimé une ouverture.

Malgré les incertitudes liées à des changements de responsables à la direction (deux en deux ans), les équipes ont été rassurées par le ton posé et encourageant des responsables actuels, qui ont insisté sur le fait que le changement n'est pas forcément négatif.

Un point important à noter : il y avait une grande différence perçue entre certaines

structures, notamment entre les maisons relais et les crèches. Même si l'information restait vague, cela semble avoir été perçu de manière plutôt positive. »

Travailler ensemble, un défi ou une évidence ? Comment se passent les collaborations avec les autres structures ? Avez-vous remarqué des différences dans les méthodes de travail ?

« La collaboration entre structures a aussi été évoquée : plusieurs collègues aimeraient davantage d'échanges, que ce soit par téléphone ou par mail. Cela pourrait renforcer la cohésion et la compréhension entre services. Dès le départ, ils ont clarifié que peu de modifications seraient apportées, et que les bonnes pratiques seraient conservées. »

Et si c'était à refaire ? Avec le recul, qu'est-ce qui vous a le plus aidé ? Quels conseils donneriez-vous à une autre structure qui rejoindrait Inter-Actions asbl ?

« Cette compréhension et ouverture d'esprit de la part du repreneur ont permis de se sentir en confiance, donc notre seul conseil serait de foncer les yeux fermés. »

Un mot pour résumer votre intégration ?

« Bienveillance » : L'association a pris le temps de bien se présenter, de nous informer et de nous accueillir de manière attentive et professionnelle. Ce bon accueil a été fortement apprécié. »



On est à vos côtés

Bilan d'une première année engagée

Cela fait déjà un an que la délégation du personnel a pris ses fonctions au sein d'Inter-Actions. Une année intense, riche en échanges, en actions et en rencontres humaines.



Nos missions ?

Toujours les mêmes, et plus que jamais au cœur de notre engagement :

- Être à l'écoute des salarié-e-s et représenter leurs intérêts auprès de la direction,
- Veiller à l'application du droit du travail, aux conditions de travail et au respect de chacun-e,
- Accompagner les salarié-e-s dans les situations individuelles parfois complexes,
- Faire vivre le dialogue social et porter une parole collective.

Un an d'engagement, en quelques chiffres :

- Une dizaine de salarié-e-s accompagné-e-s dans des entretiens préalables,
- Près de 40 accompagnements individuels (conseils, médiations, informations RH, soutien moral...),
- 6 retours aux structures sur des demandes spécifiques
- Des dizaines d'échanges informels, de cafés partagés, de coups de fil, de WhatsApp ou de mails pour faire lien et répondre aux besoins.

Être à vos côtés, c'est aussi créer des moments conviviaux

Au-delà des accompagnements individuels, nous avons souhaité proposer des temps collectifs pour se retrouver et créer du lien entre collègues de différents services.

- **“La Rentrée” de septembre** : un moment convivial pour marquer le début d'année scolaire à la Schueberfouer autour du verre de l'amitié, du partage et de la bonne humeur.

- La “Winterlights” notre tradition de décembre :

un temps chaleureux autour des lumières du marché de Noël, ces deux événements ont rassemblé plus d'une cinquantaine de salarié-e-s. Une belle preuve de l'envie d'être ensemble !



Et la suite ?

Nous continuons à être disponibles, bienveillant-e-s et à l'écoute.

N'hésitez jamais à nous contacter - pour une question, un conseil, un souci ou simplement un café .

On est là, vraiment.

Paroles de terrain

«Journée des responsables»

Journée des Responsables organisée par Inter-Actions

Le vendredi 15 novembre 2024, Inter-Actions asbl a organisé sa première Journée des Responsables à destination des responsables de service au sein de notre association. Cet événement marquait une étape importante dans notre engagement à renforcer les compétences de leadership et à favoriser la cohésion entre les différentes équipes.

Cette journée a été pensée pour offrir aux responsables des outils, des formations, et des moments de partage. Un programme riche et varié

Les responsables ont pu échanger autour de leurs responsabilités, leurs pratiques et leurs problématiques.

Cette première Journée des Responsables s'inscrit dans la volonté **d'Inter-Actions asbl** de promouvoir le développement professionnel et personnel de ses équipes. En offrant un cadre propice à la formation continue et à l'échange, l'association cherche à renforcer l'impact de son action auprès du public.

Une prochaine édition déjà envisagée



Le saviez-vous ?

Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous informer des récentes avancées concernant notre secteur.

Une nouvelle Convention Collective de Travail (CCT) a été signée le 27 novembre 2024 entre les ententes patronales (COPAS, DLJ, FEDAS) et les syndicats OGBL et LCGB. Cette convention, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de trois ans, apporte plusieurs améliorations notables à nos conditions de travail et de rémunération.

Voici les points clés à retenir :

1. Revalorisation des carrières C1, C2 et C3

Afin de valoriser les carrières inférieures, une augmentation de **5 points indiciaires** est accordée à tous les échelons des carrières C1, C2 et C3. Concrètement, cela représente une hausse de **114,15 €** sur votre salaire de base.

2. Introduction d'un pécule de vacances

À partir de juin 2025, un **pécule de vacances annuel de 42 points indiciaires** (soit **958,86 €**) sera versé à chaque salarié. Pour l'année 2025, ce montant sera proratisé à **479,43 €**. Ce pécule vise à reconnaître votre engagement et à soutenir vos projets personnels.

3. Prime unique en juin 2025

Une **prime exceptionnelle de 3 670 €** sera versée en juin 2025 à tous les salariés en poste au 1^{er} janvier 2025. Cette prime, financée par l'enveloppe issue de la rétroactivité, est une reconnaissance supplémentaire de votre contribution essentielle à notre mission.

4. Droit à la déconnexion

La nouvelle convention réaffirme l'importance du **droit à la déconnexion** pour tous les salariés, garantissant le respect de votre temps de repos et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Et après ?

Nous restons attentifs à la mise en œuvre de ces dispositions et continuerons à vous tenir informés des prochaines étapes. Votre bien-être et la reconnaissance de votre travail demeurent au cœur de nos priorités.

Vos avis comptent !

Si vous avez des questions ou souhaitez davantage d'informations sur ces nouveautés, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre écoute pour toute clarification ou suggestion.

À très bientôt pour d'autres nouvelles !

Votre délégation du personnel



Prenez soin de vous!

Parce que notre bien-être compte, voici quelques idées pour prendre soin de toi... un petit geste à la fois!

1. Bouge un peu chaque jour

Pas besoin de courir un marathon ! Une promenade de 15 minutes, quelques étirements ou danser sur ta chanson préférée peut suffire à relancer l'énergie.

2. Fais des pauses vraies

Prends 5 minutes pour toi, sans écran. Respire profondément, bois un verre d'eau ou regarde par la fenêtre. Ton cerveau te dira merci.

3. Dis-toi quelque chose de gentil

Commence ta journée par une phrase positive : «Commence par faire le nécessaire, puis fais ce qu'il est possible de faire et tu réaliseras l'impossible sans t'en apercevoir.»

4. Crée ta playlist «bonne humeur»

Fais une sélection de musiques qui te boostent et écoute-la quand tu as un coup de mou.

5. Le petit carnet des kifs

Note chaque jour 1 à 3 choses positives qui t'ont fait sourire, même les petites : un café chaud, une blague, un rayon de soleil...

6. Ose dire non (avec douceur)

Protéger ton énergie, c'est aussi apprendre à poser des limites. Tu peux dire non sans culpabilité.

7. Partage un moment avec un-e collègue

Un échange sympa à la pause, un message bienveillant ou un fou rire partagé, ça change une journée.

La pause café social : Souriez, c'est (presque) la fin!

Parce qu'on sait que vous avez déjà bien bossé en lisant cette newsletter, on vous laisse sur une petite touche légère. Histoire de repartir du bon pied (et avec le sourire !).

Le saviez-vous?

Au Luxembourg, il existe un droit du travail peu connu... **le droit de boire du café !** (Bon, en vrai, ce n'est pas écrit noir sur blanc dans le Code du Travail, mais avouez que c'est un droit fondamental, non ?)

La perle du mois (entendue au bureau)

«J'ai tellement de réunions que je vais bientôt devoir en planifier une... pour planifier mes réunions.»

Inspiration du jour

«Chaque jour est une nouvelle opportunité de grandir, d'apprendre et de semer des ondes positives autour de soi. Peu importe les défis, garde confiance en toi : chaque petite avancée est une victoire !»

Devinette du mois

Pourquoi les travailleurs sociaux aiment tant le café ?

Réponse dans la prochaine newsletter !

Défi du mois

Essayez de dire quelque chose de positif à trois collègues aujourd'hui. Un simple «**Mer-ci pour ton aide**», «**Bon travail**» ou «**T'as une super énergie**» peut illuminer la journée de quelqu'un. Et en bonus, ça fait du bien à tout le monde !

Allez, on vous laisse là-dessus ! Gardez le cap, gardez le sourire, et surtout... prenez soin de vous !

Votre délégation du personnel

